

**SUR LE STATUT TAXONOMIQUE
DES EPIPLATYS CHAPERI AUCT.
NEC SAUVAGE, 1882
(Pisces Cyprinodontidae).**

Par J. ARNOULT et J. DAGET

Dans une précédente note, nous avons montré que le nom d'*Epiplatys chaperi* avait été couramment attribué à une autre espèce que celle décrite par SAUVAGE en 1882. Historiquement, ces erreurs ont pour origine le « Catalogue of the Fresh-water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History) », volume 3, publié par G. A. BOULENGER en 1915. M. P. H. GREENWOOD, que nous remercions sincèrement, a bien voulu nous communiquer les 8 spécimens dont BOULENGER donne la liste sous le nom d'*Haplochilus chaperi*, dans l'ouvrage précité, à la page 57. Seul le spécimen n^o 8 de la liste est un véritable *Epiplatys chaperi* (Sauvage 1882). C'est en effet un paratype envoyé au British Museum en 1882. Il mesure 31 mm de longueur standard et nous n'ajouterons rien à son sujet. Quant au 7 autres spécimens, en excellent état, ils appartiennent à une autre espèce d'*Epiplatys*.

Les spécimens 3, 4 et 5, mesurant 18, 24 et 38 mm de longueur standard, ont été envoyés au British Museum par J. P. ARNOLD en 1908. Ils provenaient des environs de Monrovia, au Libéria, et avaient été envoyés en Allemagne en même temps que deux femelles d'*Aphyosemion*. ARNOLD, qui avait une grande habitude des Poissons d'aquarium, s'était bien aperçu qu'il s'agissait de Cyprinodontidés appartenant à des espèces nouvelles, et il les avait immédiatement envoyés à BOULENGER, le grand spécialiste des Poissons d'eau douce africains, pour lui laisser le soin de les décrire. BOULENGER publia la même année les *Aphyosemion* sous le nom d'*Haplochilus liberiensis* (Ann. Mag. Nat. Hist., (8), 2, 1908, p. 30), mais garda les *Epiplatys* en instance. Il pensait en effet qu'ils appartenaient à l'espèce déjà connue sous le nom d'*Haplochilus chaperi* et se réservait de les signaler dans le Catalogue dont il avait entrepris la rédaction. Nullement satisfait de cette solution, ARNOLD lui envoya l'année suivante, en 1909, un mâle et une femelle des mêmes *Epiplatys*, peut-être le couple qu'il avait fait reproduire avec succès et qui est à l'origine de tous les *Epiplatys* dits *chaperi* élevés depuis lors dans les aquariums du monde entier. Ce sont les spécimens 1 et 2 ; le mâle, représenté sur la figure 41, mesure 33 mm de longueur standard et la femelle 30 mm. Mais dans son

Catalogue, BOULENGER donne ces deux spécimens comme provenant de Sierra Leone, ce qui paraît bien être encore une erreur. Enfin les spécimens 6 et 7, provenant du Libéria, sont entrés au British Museum en 1911, donnés par BOULENGER lui-même. Ces 7 *Epiplatys* présentent tous les mêmes caractéristiques. Nous avons compté 9 rayons à la dorsale et 15-15 à l'anale. La coloration correspond bien à la description et à la figure données par BOULENGER. Le plus grand individu mesure 38 mm de longueur standard et 50 mm de longueur totale.

L'un de nous possédait en élevage deux souches d'*Epiplatys*, l'une provenant du couple reçu du Libéria par ARNOLD en 1908 (*E. chaperi* auct.), l'autre récoltée en 1963 le long de la route de Port-Bouet près d'Abidjan, en Côte d'Ivoire (*E. dageti* Poll 1953). La comparaison de ces deux souches nous a permis de faire les constatations suivantes :

1^o La souche libérienne et la souche ivoirienne sont très voisines l'une de l'autre. Les nombres de rayons aux nageoires concordent ; la coloration est du même type, avec des barres verticales noires dont une très caractéristique à l'extrémité du pédicule caudal ; la caudale des mâles présente un court éperon à la partie inférieure, colorée en noir. Élevés en aquarium dans les mêmes conditions, mâles et femelles adultes des deux souches ont des tailles comparables.

2^o Il existe cependant quelques différences de coloration. Chez la souche libérienne, les mâles ont la gorge rouge ou orange et les barres verticales sont plus larges et plus intensément colorées que chez la souche ivoirienne. Ces différences existent entre les individus sauvages provenant des populations naturelles et ramenés en Europe ; elles se sont maintenues jusqu'à présent au cours des générations successives que l'on a élevées en aquarium. Les deux types de coloration paraissent donc bien fixés. À notre avis, il n'y a pas lieu d'accorder de valeur spécifique à de telles différences qui portent seulement sur des détails de coloration ; mais comme elles sont constantes et en relation avec la ségrégation géographique elles justifient la distinction de deux sous-espèces. La première, *E. dageti dageti* Poll 1953, a pour localité typique Abidjan, le long de la route de Port-Bouet, Côte d'Ivoire. La seconde, que nous proposons d'appeler *E. dageti monroviae* (= *E. chaperi* auct. nec Sauvage 1882) a pour localité typique Monrovia, Libéria. Ces deux localités sont distantes l'une de l'autre de 750 kilomètres à vol d'oiseau.

Étant donné que la provenance des spécimens 1 et 2 de BOULENGER reste malgré tout entachée d'une certaine incertitude, nous avons choisi comme holotype et allotype les deux spécimens 6 et 7, les cinq autres spécimens 1, 2, 3, 4 et 5 devenant paratypes. Nous avons en outre déposés au Muséum de Paris (64-285) un mâle et une femelle provenant de la souche libérienne conservée par l'un de nous en aquarium et qui deviennent également paratypes.

***Epiplatys dageti monroviae* n. ssp.**

Holotype, 1 spécimen mâle de 36 mm de longueur standard et allotype, 1 spécimen femelle de 35 mm de longueur standard (British Museum, 1911-6-26-3 et 4), Libéria (G. A. BOULENGER leg).

Paratypes, 2 spécimens 30-33 mm (British Museum, 1909-4-2-14 et 15), probablement Monrovia, Libéria (J. P. ARNOLD leg).

Paratypes, 3 spécimens 18-38 mm (British Museum, 1908-6-3-14 à 16), Libéria (J. P. ARNOLD leg).

Paratypes, 2 spécimens 35-40 mm (Muséum de Paris, 64-285), Libéria (J. ARNOULT leg).

Se distingue de la sous-espèce typique décrite et figurée par POLL, par la gorge rouge ou orange des mâles et les barres noires des flancs plus larges et plus intensément colorées. Tailles maxima observées : 40 mm de longueur standard et 50 mm de longueur totale (mâle). 9-10 rayons à la dorsale, 15-16 à l'anale.

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.